



## *Rôles et missions de la Délégation de l'Eure de l'Association des Paralysés de France.*

### **LE ROLE DE L'APF**

Créée en 1933, son rôle vise à promouvoir l'être humain dans toutes ses dimensions au-delà du handicap et de la maladie, **elle milite activement dans tous les départements** auprès des pouvoirs publics et du grand public pour **permettre aux personnes en situation de handicap et à leur famille** de faire appliquer un droit élémentaire : **accéder à une égalité de droit pour vivre comme tout le monde.**

### **LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EURE**

**La Délégation Départementale est le lieu de réflexion, de rencontres, d'actions, de services pour favoriser la participation et l'accès des personnes en situation de handicap moteur, à une pleine citoyenneté.**

En proposant des activités culturelles et de loisirs, en impulsant des actions militantes, en encourageant l'innovation et en créant des partenariats avec la cité. La délégation départementale de l'APF est aussi un lieu d'expression et de développement de la vie associative avec tous et dans le respect de chacun.

**Dans le cadre du projet associatif, à l'échelon du département, la délégation a pour missions essentielles :**

- **L'accueil et le soutien** actif des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leurs familles,
- **La défense des droits des personnes** en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leurs familles (Accès à tout pour tous, compensation individualisée, ...),
- **La lutte contre les discriminations** envers les personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés,
- **La lutte contre l'isolement** et le renforcement des liens entre tous les acteurs de l'association,
- **Le relais des attentes** : en organisant la communication, la représentation, la négociation, la revendication, en suscitant la création de nouveaux services, en favorisant l'implication des adhérents dans les instances décisionnelles,
- **Le développement d'actions** facilitant les projets des personnes et des groupes,
- **La participation aux débats de société,**
- **Le développement du réseau APF** pour renforcer son action.

**Pour mener à bien ces missions, la délégation s'appuie notamment sur :**

- le Conseil Départemental,
- le réseau d'acteurs de l'APF composé d'adhérents, de bénévoles et de salariés, dont ceux des établissements et services de l'APF, pour favoriser la mutualisation de moyens à l'échelon départemental et régional, les groupes relais, les groupes initiatives,
- la direction générale de l'APF et l'ensemble de ses services,
- des moyens financiers issus de la générosité du public, des aides de collectivités, ainsi que des actions ressources initiées sur le département,
- une solidarité entre toutes les délégations départementales,
- des partenariats avec les acteurs du milieu associatif et/ou économique.

## LA DELEGATION C'EST AUSSI

-**La diffusion d'un bulletin départemental** : Ce journal est envoyé aux adhérents, bénévoles et partenaires. C'est le principal outil de communication réalisé chaque trimestre par la délégation.

-**Des groupes initiatives / des groupes relais** : jeux de cartes / jeux de société (Evreux, Bernay, Pont-audemer); créa-loisirs (activités manuelles sur Evreux et Louviers); de loisirs (cinéma / théâtre / exposition de peinture / informatique / peinture); de rencontres de jeunes adultes; sur les transports; de rencontres et d'échanges pour les personnes atteintes de sclérose en plaques.

-**un espace informatique** : un bénévole est présent un après-midi par semaine et donne des conseils pour utiliser un ordinateur et internet. Quatre postes informatiques (dont un avec clavier et souris adaptés) sont à disposition des adhérents, bénévoles, stagiaires et partenaires dans les locaux de la délégation.

-**La possibilité d'accéder à la culture et aux loisirs** : La délégation apporte son soutien aux projets culturels et de loisirs, de sensibilisation, de revendications, de récoltes de fonds et ainsi répondre à l'organisation : de sorties, de séjours de vacances, de rencontres conviviales, de soirées et journées à thème...

-**Un espace de documentation** : touristique, culturelle, d'informations sur le handicap est disponible pour tous (les documents sont consultables sur place à la délégation).

-**La mise à disposition de véhicules aménagés** : dans le but de pallier un manque transport adapté pour les personnes en situation de handicap moteur. C'est aussi rompre leur isolement et leur permettre d'être transportées dans de bonnes conditions avec leur fauteuil et de garder un maximum d'autonomie possible.

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE  
Délégation Départementale de l'Eure  
La Garenne de Melleville B.P. 3229  
27032 Evreux Cedex  
Tél. : 02 32 28 16 66 - Fax : 02 32 28 19 50  
www.apf.asso.fr - dd.27@apf.asso.fr

**La Délégation est située à:**

**La garenne de Melleville (commune de Guichainville)**

BP 3229

27032 EVREUX cedex

**Tél: 02.32.28.16.66**

Fax: 02.32.28.19.50

Mail: [dd.27@apf.asso.fr](mailto:dd.27@apf.asso.fr)

<<http://www.apf.asso.fr>>

<<http://www.moteurline.apf.asso.fr>>